

Réinventer l'animation par l'éducation populaire ?

Quand le travail social se politise

Introduction

Après quelques décennies d'oubli relatif, la notion d'« éducation populaire » semble bénéficier d'un retour en grâce. De nouveau mobilisée dans l'espace public¹, notamment par les organisations qui en sont les dépositaires historiques, la formule sert en outre de bannière à de nouvelles entreprises professionnelles et militantes² se revendiquant d'une « éducation populaire politique »³. Pour ceux qui s'en font les promoteurs, il s'agit de rompre avec une animation socioculturelle qu'ils estiment neutralisée politiquement pour défendre à nouveau l'idée d'une éducation politique des adultes⁴. Sur le modèle de la coopérative d'édu-

NICOLAS BRUSADELLI,
DOCTORANT EN SOCIOLOGIE,
CURAPP-ESS, UMR CNRS 7319
UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE

cation populaire Le Pavé, créée en 2005, plusieurs collectifs ont vu le jour dans cette perspective, sur l'ensemble du territoire.

Pour comprendre les engagements individuels et collectifs dans l'« éducation populaire politique », on peut bien sûr se pencher sur l'offre idéologique⁵ qu'elle représente ou sur les pratiques⁶ que ses promoteurs déploient. Mais à en juger par l'enquête ethnographique que j'ai menée en Picardie, il faut également s'interroger sur ce que l'engouement qu'elle suscite doit aux transformations du secteur associatif

1. Frédéric Chateigner, « L'« éducation populaire », combien de citations ? (note de recherche) », *Agora débats/jeunesses*, n° 44, 2007, p. 62-72.
2. Sur les usages historiques et contemporains de la notion d'éducation populaire Cf. Frédéric Chateigner, « *Éducation populaire* », *les deux ou trois vies d'une formule*, Thèse de science politique, université de Strasbourg, 2012.
3. L'expression, largement reprise depuis, revient à A. Morvan. Alexia Morvan, *Pour une éducation populaire politique. À partir d'une recherche-action en Bretagne*, Thèse de sciences de l'éducation, Paris VIII, Paris, 2011.
4. Laurent Besse, Frédéric Chateigner et Florence Ihaddadene, « L'éducation populaire », *Savoirs*, n° 42, 12 janvier 2017, p. 11-49.

5. Nicolas Brusadelli, « Face à la catastrophe, comprendre le monde. L'« éducation populaire » à l'aube du 21ème siècle », dans *Les utopies éducatives, d'hier à aujourd'hui*, Artois Presse Université (à paraître).
6. Nicolas Brusadelli, « Politiser sa trajectoire, démocratiser les savoirs. La fabrique des « conférenciers gesticulants » », *Agora débats/jeunesses*, n° 76, 1 juin 2017, p. 93-106 ; Alexia Morvan, « Épreuve d'éducation populaire politique au Pavé », *Agora débats/jeunesses*, n° 76, 1 juin 2017, p. 107-118.

qui encadre le travail d'animation, et au sein duquel la notion d'éducation populaire s'est transmise. Dans cet espace professionnel aux frontières peu définies⁷, l'évocation de cette ancêtre mythique – qui « transporte » avec elle un ensemble de valeurs et de principes d'action – semble contribuer à mettre en forme l'activité de travail et à lui donner du sens. Plus encore : dans un contexte de bouleversements des organisations comme de leurs métiers⁸, les cadres associatifs du secteur « Jeunesse et Education Populaire » l'invoquent souvent en entretien pour regretter les transformations managériales en cours et pour réclamer un « retour aux valeurs » ou au « *sens de l'action* ».

Cet article voudrait s'arrêter sur l'expérience conduite par une fraction de ces cadres, dotés de propriétés sociales spécifiques. Pour eux, la résistance aux conditions de l'exercice professionnel et aux exigences des politiques publiques s'est finalement traduite par l'invention d'un nouvel espace de travail et de militantisme. Effectuée au nom d'une re-politisation de l'éducation populaire, leur expérience vise explicitement à réaliser un travail politique *via* le travail social, et à trouver pour ce faire les moyens de son indépendance vis-à-vis des politiques publiques. Dans une première partie, nous reviendrons tout d'abord sur les origines et les ressorts de cette entreprise, avant de nous attarder, dans une seconde partie, sur la stratégie et

les pratiques qui lui ont permis de se développer. Enfin, dans une dernière partie, nous décrirons rapidement les spécificités des trajectoires de ses protagonistes principaux.

.....

Dans la boîte noire de l'enquête

Les matériaux présentés ici ont été récoltés dans le cadre d'un travail de thèse qui porte sur la transformation des engagements dans l'éducation populaire. La logique générale de l'enquête fut celle de la démarche ethnographique, déployée depuis un Crajep⁹, c'est-à-dire depuis l'espace régional de *lobbying* et de reconnaissance des organisations se réclamant de l'éducation populaire. Durant les trois années de mon salariat dans cette association, j'ai « remonté les réseaux » professionnels et militants dont il constituait l'épicentre, en portant notamment attention à la manière dont la notion d'éducation populaire était utilisée en situation, et en réalisant au passage une campagne d'entretiens biographiques. Or, dès les premiers mois de cette enquête commencée en 2012, le Crajep était interpellé de l'extérieur par une association composée de jeunes animateurs, qui lui contestait publiquement le monopole de l'éducation populaire. Prétendant revenir aux fondamentaux, et critiquant les transformations en cours de l'animation socioculturelle, celle-ci bénéficiait par ailleurs de la sympathie d'une partie des travailleurs et des militants de l'éducation populaire « légitime ». C'est de cette association dont il est question dans cet article.

.....

7. Francis Lebon, *Les animateurs socioculturels*, La Découverte, 2010.

8. Ce bouleversement doit beaucoup à l'évolution des politiques publiques en direction du monde associatif. Sur ces dernières Cf. notamment Mathieu Hély, *Les métamorphoses du monde associatif*, Presses Universitaires de France - PUF, 2009.

9. Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Résister à la managérialisation, bien faire son métier

Créée de manière relativement confidentielle en 2011, la « Boîte à Projet » (BAP) s'est depuis imposée dans le champ professionnel picard de l'animation. En 2018, celle-ci salarie en effet quatre personnes à temps plein, anime annuellement plusieurs sessions de formation professionnelle qualifiante (BPjeps, DÈjeps¹⁰) ou non, et effectue des prestations « participatives » en direction de nombreuses institutions. Sa dynamique ne répond pour autant nullement à l'application d'un projet d'activité préalablement construit, bien au contraire. Comme le raconte l'un de ses fondateurs, « *l'idée au départ c'était de faire ce qu'on ne pouvait pas faire ailleurs, [...] de créer une association pour repenser nos métiers dans les associations* ». Alors que nous échangeons dans le cadre d'un entretien, en 2015, l'espace des possibles ne semble alors pas s'être refermé : « *le principe [de l'association] ce n'est pas d'avoir une ligne bien définie, c'est d'évoluer en fonction des gens qui sont dedans ou qui gravitent autour. [...] On n'a pas de projet associatif : on veut faire ce qu'on a envie, avec nos méthodes [...], et [permettre à des gens de tester des choses] sans passer par des organisations trop lourdes, trop hiérarchisées* ».

À en juger par la campagne d'entretiens biographiques que j'ai réalisés avec les protagonistes principaux de l'association, cette absence de projet associatif « figé » semble en réalité

relever d'une aspiration collective à trouver une forme de liberté au travail, qui trouve elle-même son origine dans des trajectoires professionnelles spécifiques. Une partie des salariés comme des bénévoles a en effet connu au préalable différents conflits du travail, dans l'animation ou ailleurs, et pour certains des expériences de grèves ou de syndicalisme. La trajectoire du principal fondateur de l'association, qui n'en est pas salarié mais le militant le plus présent et le plus influent, est à ce sujet emblématique.

Animateur de formation, né en 1976, Thomas est recruté après l'obtention de son Beatep¹¹ dans une fédération associative rurale, sur un poste de coordinateur « enfance-jeunesse ». Il quitte celle-ci trois ans plus tard, avec pertes et fracas, et après avoir protesté contre le refus d'embauche d'un animateur au prétexte des cheveux longs de ce dernier. S'ensuit une période assez longue, durant laquelle il occupe différents postes dans le monde associatif (« coordinateur social » à la Croix-Rouge, délégué territorial à l'Afev¹², etc.) comme dans les collectivités locales (coordinateur d'un service enfance puis d'un service jeunesse), et ce tout en augmentant progressivement son niveau de qualification (il obtient une équivalence « bac+2 » via la validation des acquis de l'expérience, puis valide un diplôme d'université de « responsable de formation » de niveau II). Son objectif est alors de devenir directeur d'une structure (« *je voulais avoir la main, être chef, plus être emmerdé par*

10. Il s'agit respectivement du Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et du Diplôme d'État de la jeunesse (niveau IV, bac), de l'éducation populaire et du sport (de niveau III, bac +2).

11. Brevet d'État français d'animateur technicien de l'éducation populaire (niveau IV, bac, remplacé depuis par le BPjeps).

12. Association de la Fondation Étudiante pour la Ville.

les gens au-dessus »), ce qu'il deviendra ensuite successivement dans le cadre d'un centre social puis d'une municipalité, comme responsable du service « politique de la ville ». Ces deux expériences s'achèvent de manière conflictuelle : tandis qu'il quitte le centre social après avoir accompagné le mouvement social de certaines habitantes, qui accusaient le maire de harcèlement sexuel, son expérience en municipalité se solde par un conflit ouvert avec la directrice des ressources humaines qui tente de « managérialiser » son service. Depuis, il vend diverses prestations comme indépendant ; celles-ci lui permettant de vivre tandis qu'il s'investit intensivement dans la « Boîte à projet ».

À l'instar de Thomas, plusieurs salariés de l'association ont affronté leur hiérarchie pour y défendre leurs conditions de travail, celles de leurs collègues ou encore leur conception du métier face aux évolutions des projets de leurs structures-employeuses. La « Boîte à Projet », comme en réaction, se veut une structure « sans hiérarchie professionnelle ». Bien que cette ambition n'ait pu aboutir, Thomas voulait d'ailleurs construire à l'origine une société coopérative, et non une association. La structure actuelle porte encore aujourd'hui la marque de cette ambition, lorsqu'elle prétend « s'imprégner d'un modèle de fonctionnement coopératif et autogestionnaire »¹³ et que ses quatre salariés à temps plein la dirigent de fait avec l'aide de Thomas. Si un « Conseil des Alliés » existe, celui-ci ne dispose pas de réels pouvoirs, cette absence étant ardemment défendue par certains militants et par l'ensemble des sala-

riés, au prix parfois de ruptures avec d'autres membres du CA.

Mais si la construction de l'association résulte pour partie de cette aspiration collective à remettre en cause les rapports hiérarchiques et à « expérimenter » de nouvelles façons de travailler, celle-ci est également l'aboutissement d'un processus de politisation. À l'origine de ce dernier se trouve la rencontre avec les spectacles de Franck Lepage, l'un des protagonistes de la coopérative Le Pavé, qui compte aujourd'hui parmi les promoteurs les plus connus de « l'éducation populaire politique » : « *Inculture 1⁴ quand tu es directeur de centre social, tu prends une claque. [...] Il parle d'un truc, je le vis dedans, avec mes propres contradictions. Sur le socioculturel et tout, tout ce qu'il nous renvoie, quand tu es en poste, tu prends une claque, tu veux quitter ton travail. Tu ne peux pas le faire tout de suite, mais je l'ai fait quelques années après. Du coup je me suis re-questionné sur ce qu'est l'éducation populaire* ». On voit ici comment la remise en chantier de l'identité de l'éducation populaire s'articule, chez Thomas, à une forme de dénonciation des conditions de l'exercice professionnel.

Cette articulation est également présente chez les promoteurs nationaux de l'« éducation populaire politique ». Certains d'entre eux ont en effet participé, avec des syndicalistes de la CGT, à l'écriture du *Livre noir de l'animation socioculturelle*, qui dénonce l'évolution des conditions de travail dans

14. La première « conférence gesticulée » de F. Lepage, qui porte sur l'histoire de la culture et de l'éducation populaire. Il la joue à Amiens, devant un public presque confidentiel, pour la première fois en 2007.

13. <http://www.boite-sans-projet.org/>

l'animation¹⁵. La SCOP Le Pavé multiplie aussi dès ses origines les critiques de la « méthodologie de projet », centrale dans le quotidien des travailleurs de l'animation¹⁶, et tente notamment de mettre cette dernière en tension avec l'éthique au travail¹⁷ des animateurs. Le premier numéro des « Cahiers du Pavé » oppose ainsi « *l'initiative* » et « *l'adaptation au contexte* » – décrits comme les savoir-faire de l'animateur essayant réellement de « *faire avec les gens* » – et les formes d'anticipation rationnelle qu'implique la méthodologie de projet¹⁸. Mais de manière plus générale, la critique du « projet » permet surtout de dénoncer le processus de managérialisation¹⁹ du monde associatif et de l'animation, la forme-projet étant décrite comme permettant une certaine forme de financement, de planification, de contrôle et d'évaluation des activités. En terre picarde, cette critique fait écho aux transformations contemporaines du secteur : financement systématique par le marché et mise en concurrence forcée des associations (les « appels d'offre »), « évaluation » croissante

des activités, ouverture de certains domaines d'action au privé, adoption de formes de management par certaines organisations pour faire face à la nouvelle donne économique, etc.

Les membres de la « Boîte à Projet », dont le nom va d'ailleurs finalement changer pour devenir la « Boîte Sans Projet » (BSP), vont eux aussi adopter – au fil des formations ou des « recherches-action » effectuées avec la SCOP Le Pavé – cette critique globale. Plus encore, c'est une mise à distance critique de l'ensemble du secteur de l'animation socioculturelle qui s'opère progressivement, celle-ci étant dénoncée comme une dérive gestionnaire de « l'éducation populaire ». Articulée à la dénonciation du « projet », la prétention de pratiquer « à nouveau » une éducation populaire « authentique » revient donc à revendiquer de faire « réellement » son métier, à le faire « correctement » en le débarrassant du carcan néolibéral qui l'enserme.

À distance de l'État, exploiter le « marché de la radicalité »

L'inscription de l'association dans le « champ d'intervention professionnel de l'animation »²⁰ s'est, par ailleurs, doublée d'une présence toujours plus marquée dans le champ militant amiénois. Si le contenu des activités déployées par la BSP se voulait relativement souple, modifiable au gré des « envies » de ceux et celles qui

15. Marion Peyre et Collectif, *Le livre noir de l'animation socioculturelle*, L'Harmattan, 2005.

16. Sur la place de cette méthodologie dans le sens pratique des travailleurs de l'animation Cf. Francis Lebon, « Devenir animateur : une entreprise d'éducation morale », *Ethnologie française*, vol. 112, n° 4, 2007, p. 709.

17. Jérôme Camus, *Pratiques juvéniles et entrée dans la vie. Les animateurs de centres de loisirs*, Doctorat de Sociologie, EHESS, Paris, 2008.

18. Cf. *Les Cahiers du Pavé*, n°1, « Le Projet », pp. 10-11 et 16-21.

19. Sur la notion de managérialisation dans le monde associatif Cf. Sylvain Lefevre et Sylvie Ollitrault, « Les militants face aux contraintes managériales : le cas des groupes locaux de Handicap International », *Sociologies pratiques*, n° 15, février 2007, p. 97-110.

20. Gérard Mauger, « Postface », dans Jérôme Camus et Francis Lebon (dir.), *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La Documentation française, coll. « FONJEP », 2015, p. 159-167. dans J\\uc0\\u233{}r\\uc0\\u244{}me Camus et Francis Lebon\\uc0\\u160{}(dir.

l'investissaient, il n'en n'a pas été de même de sa stratégie de développement économique, largement inspirée par le réseau des coopératives d'éducation populaire politique. Alors que l'ensemble des grandes associations d'éducation populaire sont traversées – dans le contexte actuel d'austérité budgétaire et de développement simultané de l'économie « sociale et solidaire » – par des débats concernant leur modèle économique, ceux-ci sont tranchés pour les protagonistes de l'éducation populaire politique : par-delà l'alternative entre défense du subventionnement public ou développement de l' « innovation sociale »²¹, il s'agira pour eux d'exploiter le « *marché de la radicalité* »²², de manière à retrouver une autonomie politique vis-à-vis des pouvoirs publics.

En quoi cela consiste-t-il ? Tout d'abord, à s'adresser au champ militant²³ pour y vendre différentes prestations idéologiques et pratiques : animations d'assemblées générales de diverses organisations, formations auprès de confédérations syndicales, etc. Les activités ainsi déployées ont, initialement, surtout été constituées de prestations « participatives », directement issues des savoir-faire de l'animation. Une partie de la gauche sociale et politique, convaincue qu'il s'agit de faire

de la politique « autrement »²⁴ pour renouer avec son public, était en effet toute disposée à s'ouvrir à de nouvelles techniques de discussion, de débat ou encore de prise de décision. Non sans résistance parfois, de nouvelles pratiques ont ainsi élargi le répertoire d'action des militants, à l'instar des « *porteurs de paroles* », des « *débats mouvants* » ou encore du « *world café* ». Au fil des formations suivies par les salariés de l'association et des nouveaux recrutements, y compris bénévoles, le stock de savoir et de savoir-faire dans lesquelles sont puisés les éléments de la pratique des « éducateurs populaires » s'est ensuite étendu. Tout d'abord aux pratiques spécifiques (« *conférences gesticulées* », « *petites histoires grande histoire* », « *enquêtes conscientisantes* », « *recherches-actions* » conçues comme des pratiques de sociologie clinique²⁵, etc.) développées par les coopératives d'éducation populaire. Ces formes de pédagogie émancipatrice à destination des adultes, qui renouent avec les perspectives chères à Paulo Freire²⁶, s'appuient largement sur les sciences sociales : c'est donc logiquement que les membres de la BSP ont eux aussi emprunté, dans un second temps, aux savoirs issus de la sociologie critique et du marxisme, et en particulier aux

21. Nicolas Brusadelli, Stéphane Depoilly et Fanny Hanicotte, *Diagnostic sectoriel sur l'éducation populaire en Picardie*, Amiens, CRAJEP et C2RA de Picardie, 2013. Plusieurs antennes associatives locales ont été fermées, pour raisons financières, depuis la réalisation de ce diagnostic.

22. L'expression est de F. Lepage.

23. Frédérique Matonti et Franck Poupeau, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 155, n° 5, 2004, p. 4.

24. Hélène Hatzfeld, *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

25. Pierre Roche, « Approche clinique et éducation populaire », dans Dominique Lhuillier (dir.), *Pratiques de consultation. Histoire, enjeux, perspectives*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 97-111. URL : « http://pmb.cereq.fr/index.php?lvl=notice_display&id=22517 »

26. Paulo Freire, *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero, 1974.

approches matérialistes et intersectionnelles dites « classe, race, sexe »²⁷. Enfin, le spectre des pratiques s'est élargi pour faire une place à d'autres traditions, à l'instar de l'« organisation communautaire » inspirée par Saul Alinsky²⁸, du « théâtre de l'opprimé » d'Augusto Boal ou de la « désobéissance civile ».

Dans cet objectif d'implantation en milieux militants, le modèle économique permet aux salariés de consacrer une part de leur temps de travail à des formes d'activisme, mais au nom de l'association. En retour, cela permet de travailler au « développement » de celle-ci : recruter des stagiaires pour les futures sessions de formation professionnelle, vendre des prestations à telle ou telle organisation, etc. Cette implantation passe également par la construction d'événements en partenariat avec divers collectifs militants (ainsi d'une « semaine contre le sexisme », organisée par la BSP et les organisations féministes), ou encore par des initiatives propres qui rendent l'association centrale sur tel ou tel sujet. Au-delà des ventes de services en direction des organisations militantes, cette inscription de la BSP dans les réseaux de la « gauche radicale » lui assure par ailleurs un réseau de soutien non négligeable au sein des milieux locaux du travail social. C'est en partie ce réseau qui lui a permis de s'installer pleinement sur le marché de la formation professionnelle, en qualité de prestataire

pour d'autres organisations d'éducation populaire ou en tant qu'organisateur propre²⁹.

Ce faisant, de nouveaux publics issus du pôle gauche du champ militant se sont agrégés, progressivement, autour du « noyau dur » que constitue pour l'association les anciens animateurs : enseignants, conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, étudiants en sociologie, éducateurs spécialisés, salariés et militants d'organisations de jeunesse, etc. Cooptés pour certains au sein du CA de la BSP, embauchés pour d'autres comme salariés ou comme intervenants ponctuels, ceux-ci ont en commun de graviter autour de courants militants divers (Solidaires, Théâtre de l'Opprimé, Sep-Unsa, Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne, Ensemble !, Désobéissants, France Insoumise, etc.), mais relativement minoritaires dans leurs champs respectifs et attachés à la transformation de leurs pratiques. Dans cet objectif, ils sont donc tout disposés à subvertir les frontières qui séparent le syndicalisme, l'action politique, l'activité culturelle et « associative » ou encore le travail social. Mettant à profit cette inscription au sein du tissu militant, le projet de la BSP est d'ailleurs aujourd'hui de créer une « *Maison du Peuple* », pensée comme un lieu qui abriterait à la fois un travail social en direction des « habitants », des sessions de formation ou encore des salles de travail ouvertes à l'ensemble des organisations militantes.

27. Irène Pereira, « “Sexe, race, classe” ou la déconstruction des identités », dans Michel Pigenet et Danièle Tartakowski (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, La Découverte, 2014, p. 751-758.

28. Saul Alinsky, *Être radical : manuel pragmatique pour radicaux réalistes*, Bruxelles, Éd. Aden, 2012..

29. Sur le modèle économique de l'association Cf. Germain Telliez, *Quand la formation professionnelle devient une entreprise politique. Le cas de la Boîte sans projet, association d'« éducation populaire »*. Mémoire de M2 de sciences de l'éducation, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 2017.

Des agents aux trajectoires spécifiques

L'entreprise politique que représente la Boîte Sans Projet a donc largement évolué depuis sa création en 2011. Issue du monde de l'animation socioculturelle et adossée financièrement à ce dernier, l'association tend cependant désormais à s'en éloigner, à la fois par l'hybridation des pratiques qu'elle effectue et par le recrutement social élargi qui est le sien. Il importe donc, pour qui veut s'intéresser aux trajectoires biographiques des protagonistes locaux de l'éducation populaire politique, de dissocier entre ces différents « âges » de la BSP.

Pour l'essentiel, le « noyau dur » ayant jusqu'ici incarné l'association dans ses activités quotidiennes est issu des grandes organisations d'éducation populaire, ou d'institutions gérées par elles : Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC), Familles Rurales, Fédération Léo Lagrange, Union des Foyers de Jeunes Travailleurs, Fédération des Centres Sociaux de France, etc. Ils y occupaient des postes de « cadres moyens », c'est-à-dire de coordinateurs³⁰ ou de formateurs, exceptionnellement de directeur de structure ou d'association. À ce titre, ils font partie de la « minorité active » de l'animation, contribuant à construire l'identité du groupe et à en asseoir la reconnaissance³¹. S'ils sont relativement jeunes – le plus vieux étant né en 1976 et la

plus jeune en 1988 – ils disposent néanmoins d'un capital social assez conséquent, car ils sont tous « du coin ». Les « réseaux » sont en effet essentiels dans le cadre de l'activité professionnelle quotidienne, qu'il s'agisse de se faire prêter des locaux permettant un hébergement collectif, d'emporter un « marché » ou de « monter » une action de formation partenariale³². À l'instar d'autres cadres moyens de leur génération avec qui j'ai effectué des entretiens, ils disposent pour beaucoup de diplômes de premier cycle du supérieur, généralement en arts ou en sciences humaines, qu'ils ont complétés par des diplômes professionnels de l'animation. C'est d'ailleurs dans une formation de DEjeps que plusieurs d'entre eux se sont connus, en tant qu'élèves ou intervenants.

Si leurs trajectoires ressemblent en de nombreux points, à génération égale, à celles des autres cadres de l'animation avec qui j'ai effectué des entretiens, il est quelques questions sur lesquelles elles s'en écartent. Ainsi notamment de la pente de leurs trajectoires familiales : si on les compare à ceux des autres cadres de l'éducation populaire, souvent en ascension sociale³³, ils sont en effet bien plus souvent marqués par des formes de stabilité voire de déclassement par rapport à la position de leurs parents. À une exception près, l'un des deux parents est en effet toujours issu des couches moyennes ou supérieures

30. Ceux-ci coordonnent l'activité d'autres animateurs, en prise directe avec les publics, ou encore des dispositifs d'action publique. Sur la stratification des métiers de l'animation professionnelles Cf. Francis Lebon, *Les animateurs socioculturels*, op. cit.

31. *Ibid.*

32. Ils sont déjà essentiels, comme le montre J. Camus, pour qui veut entrer dans le métier en passant de l'animation occasionnelle à l'animation professionnelle. Cf. Jérôme Camus, « En faire son métier : de l'animation occasionnelle à l'animation professionnelle », *Agora débats/jeunesses*, n° 48, 2 novembre 2012, p. 32-44.

33. *Ibid.*

de l'espace social, tout comme une part des grands-parents : pères ingénieur ou officier, détenteur de doctorat ou de titre de noblesse, etc. ; mères commerçante ou animatrice, etc. ; grands-parents commerçants ou gros agriculteurs, etc. Ils se singularisent aussi par les formes de socialisation politique qu'ils ont connues. À génération égale, et à quelques exceptions près, les autres cadres moyens ou supérieurs de l'animation avec qui j'ai effectué des entretiens proviennent généralement de familles peu politisées : s'ils se politisent, c'est souvent dans le cadre de leur socialisation professionnelle, mais par ailleurs rarement dans des conflits du travail. À l'inverse, les protagonistes de la BSP disposent presque tous d'un capital militant acquis dans le cadre de la famille ou dans l'expérience d'un mouvement social de jeunesse, et leurs formes de politisation dans le cadre professionnel résultent souvent – comme on l'a montré plus haut avec l'exemple de Thomas – de conflits du travail.

Il faut certainement chercher pour partie au sein de ces trajectoires de déclassement (ou, de manière minoritaire, d'ascension sociale « politisée ») l'origine de leur propension à rompre avec un quotidien professionnel qu'ils estiment dégradé, et ce pour réinventer leur métier et le rendre ainsi conforme à leurs aspirations. En ce sens, ils semblent se rapprocher de la « petite bourgeoisie nouvelle » de P. Bourdieu³⁴, dont les membres tentent parfois, pour résister au déclassement réel ou perçu, de créer *ex nihilo* de nouveaux postes

de travail, dans des secteurs professionnels nouveaux ou peu professionnalisés. Pour cela, les protagonistes de la BSP mobilisent des ressources de divers types : savoirs et savoir-faire militants comme professionnels, capital culturel, réseaux de relations issus de leurs trajectoires professionnelles passées, etc. Parmi celles-ci, il faut particulièrement mentionner leurs dispositions entrepreneuriales, issues de leurs parcours professionnels au sein d'un monde associatif en voie de managerialisation, mais aussi parfois de leurs socialisations familiales. Ces militants culturels sont, en effet, aussi des entrepreneurs associatifs qui « développent » leurs activités en « ouvrant de nouveaux marchés », recyclant au passage des catégories d'entendement issues du monde des indépendants (les « petits » contre les « gros ») dans le monde associatif.

Enfin, il faut noter que les autres salariés et militants que ces entrepreneurs économique-politiques sont parvenus à agréger – et qui pour certains ont quitté l'association, sur la base de divergences qu'il est impossible de détailler ici – partagent avec eux certaines de ces propriétés. Il s'agit, précisément, de celles qui les distinguent de leurs ex-collègues du même âge : les origines sociales d'un côté, généralement moyennes ou hautes (parents cadres, instituteurs ou travailleurs sociaux) rarement populaires (il n'y a aucun enfant d'ouvriers ou d'employés chez les salariés) ; l'intensité de leur capitaux militants de l'autre, mesurés à l'aune des socialisations politiques familiales, de la participation à des mouvements sociaux ou à des organisations de mouvement social. Chez ces militants de « deuxième génération » comme dans

34. Pierre Bourdieu, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 24, n° 1, 1978, p. 2-22.

le groupe qui a initialement construit la BSP, les rares éléments issus du bas de l'espace social ont par ailleurs systématiquement connu des formes de socialisation politique dans le cadre familial. À l'heure où s'écrivent ces lignes, et alors que l'association dispose désormais de vastes locaux, le recrutement militant semble à nouveau se modifier pour donner une place – certes marginale – à des bénévoles issus des publics traditionnels du travail social et donc appartenant aux classes populaires.

Conclusion

Contestées par des professionnels aux trajectoires particulières, les transformations du secteur socioculturel auront donc débouché en Picardie, au nom de « l'éducation populaire », sur une forme de repolitisation du métier d'animateur. Ceux qui en ont été les principaux acteurs ont enrôlé, chemin faisant, d'autres membres des classes moyennes cultivées, tout en procédant à l'hybridation de différents savoirs et savoir-faire, professionnels comme militants. Ces formes de syncrétisme entre courants de pensée, savoirs et pratiques ne sont cependant pas spécifiques à la BSP : on les retrouve dans les coopératives et dans les autres collectifs d'éducation populaire politique, la prépondérance de telles ou telles traditions variant en fonction des contextes locaux. Cependant, la circulation des ressources semble particulièrement importante, à l'image de ce qui existe aux États-Unis³⁵, entre les sphères de

l'éducation populaire et celles s'inspirant de l' « organisation communautaire », ce qu'illustrent d'ailleurs certains acteurs en France qui s'emploient activement à faire converger ces deux univers³⁶.

À rebours de ce mouvement de politisation de la pratique de l'animation, qui entend s'imposer comme un nouvel encadrement possible des classes populaires, d'autres expériences s'inspirent des mêmes traditions pour reconstruire des formes publiques de régulation sociale. C'est le cas, par exemple, des « tables de quartier » expérimentées nationalement par la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF), de l'utilisation des savoir-faire issus de l'animation pour faire « participer » les « jeunes » aux espaces ouverts pour eux au sein du champ administratif³⁷, ou encore de l'importation dans les poli-

Paris V - Descartes, <https://grrep.wordpress.com/2015/10/22/seminaire-education-populaire-et-pouvoir-dagir-le-podcast/>, 12 octobre 2015.

35. Cf. Julien Talpin, « Politiser les jeunes du ghetto. Éducation populaire et *community organizing* aux États-Unis », *Communication au séminaire du Groupe de Recherche et d'Étude sur l'Éducation Populaire (GRREP)*,

36. Cf. notamment Marion Carrel et Fabienne Brugel, « Éducation populaire *versus* organisation ? Les complémentarités entre le Théâtre de l'Opprimé et le *community organizing*. Entretien avec Fabienne Brugel » ; ou encore le site animé par l' « organisatrice » de l'Alliance Citoyenne d'Aubervilliers Adeline de Lépinay et consacré à l'éducation populaire : www.education-populaire.fr.

37. L'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) est emblématique de ces formes de « participation des jeunes ». Association dont le conseil d'administration est essentiellement composé de techniciens de collectivités et d'élus « jeunesse », l'ANACEJ rassemble les « jeunes » parties prenantes des « conseils (municipaux, régionaux, etc.) de jeunes ». Les grandes associations d'éducation populaire (Léo Lagrange, Céméa, etc.) mettent leur savoir-faire à disposition de l'ANACEJ en vue de la formation des jeunes conseillers, de « l'accompagnement » des projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre, etc.

tiques jeunesses picardes de certaines pratiques inspirées par S. Alinsky. Il s'agit alors d'éduquer « à la citoyenneté » par la participation de fait aux institutions et dispositifs de l'action publique, ou éventuellement par une forme de socialisation morale. En tout état de cause, c'est au cœur de cette dialectique – entre inscription au sein du champ administratif et développement « militant », mais aussi entre dépolitisation et repolitisation de l'animation – que semble se réinventer une partie du travail social contemporain. ■